Imprimé avec le périodique Bulletin de la Société de Pathologie exotique. Extrait du tome 50, nº 3, Mai-Juin 1957 (pages 397 à 402).

DEUX HÆMATOPOTA NOUVEAUX TROUVÉS EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE (DIPTERA: TABANIDÆ)

Par M. OVAZZA (*) (**)

Les prospections systématiques effectuées en Afrique Occidentale Française nous ont fourni six exemplaires appartenant à deux espèces du genre *Hæmatopota* Meigen qui ne semblent pouvoir être attribuées à aucune espèce éthiopienne connue. Nous donnons ci-dessous leur description.

I. — Hæmatopota lepointei n. sp.

Trois exemplaires ont été capturés dans la plaine de la rivière Mono (septembre 1956), près de Parahoue, cercle d'Athiémé, Dahomey. Il s'agit d'une petite espèce fuligineuse, foncée, à ailes sombres.

Tête: Front (cf. fig. 1, a), carré, aussi large que long avec des bords latéraux légèrement sinueux, ce qui le rend un peu divergent vers les antennes dans sa moitié supérieure; son duvet est brun jaunâtre, plus foncé au milieu et brun très foncé au vertex; la partie inférieure est couverte d'une pruinosité blanc gris le long du callus et près des taches veloutées inférieures; il existe quelques longs poils clairs éparpillés, particulièrement autour des taches veloutées; les taches veloutées inférieures sont grandes, plus larges que hautes, réniformes; elles touchent les yeux par tout leur bord externe et atteignent presque le cal-

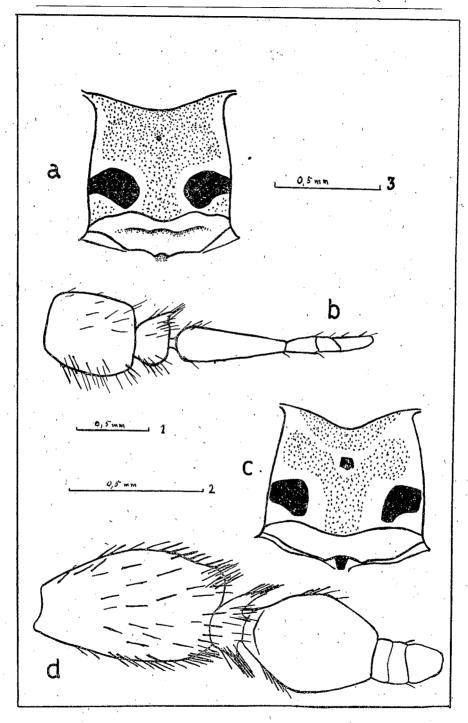
(*) Entomologiste médical à l'O. R. S. T. O. M.

e har fara

(**) Séance du 13 juin 1957.

O. R. S. T. O. M.

Collection de Références



lus par leur angle inféro-interne; la tache supérieure médiane est très petite, punctiforme ; callus bas, à bords supérieur et inférieur sinueux, de couleur brun assez clair, très proéminent en vue latérale, avec une véritable crête transversale médiane et touchant les yeux latéralement; subcallus avec une tache brune diffuse et peu nette; parafaciaux blanc sale à rares poils dressés blancs et bande noire à poils noirs couvrant leur tiers supérieur; face blanche piquetée de brun, rembrunie sous les antennes mais sans tache sous-antennaire bien définie. Les antennes (cf. fig. 1, b) sont de forme caractéristique : premier article renflé, presque aussi large que long, de largeur pratiquement égale sur sa longueur; deuxième article plus étroit que le premier avec une dent supérieure peu prononcée et pas de dent inférieure; troisième article très fin et étroit, dont la largeur à la base est à peine égale au tiers de celle du premier article et se rétrécissant rapidement vers l'apex; les trois articles terminaux sont relativement longs et, à eux trois, égaux aux trois quarts du troisième article; le premier article est brun jaunâtre luisant avec la base couverte de duvet de même couleur ; le second est tomenteux, brun jaunâtre; tous deux sont hérissés de poils noirs; troisième article duveteux brun jaunâtre à sa base devenant brun sombre ensuite; derniers articles brun noir. Palpes fins, brun foncé à poils noirs.

Thorax: Mesonotum brun portant des poils dressés, jaunes, peu nombreux, à dessins blanc jaunâtre; lignes médiane et submédiane fines, élargies vers l'avant, interrompues à la suture transverse mais se continuant ensuite en lignes fines qui s'évanouissent avant la zone préscutellaire; pas de croissant ni d'aire claire préscutellaire, pas de taches supraalaires; scutellum de même couleur que le mesonotum, sans marques claires, avec des poils jaunes soyeux; plèvres fuligineuses avec quelques zones de duvet grisâtre près des sutures et de longs poils noirs parsemés de quelques poils clairs.

Abdomen: Tergites bruns à poils noirs sans ligne médiane; taches latérales évanescentes sur les premiers tergites et gris jaunâtre un peu plus nettes sur les trois derniers; sternites entièrement fuligineux.

Pattes: Entièrement brunes sans aucun anneau tibial visible; le tibia et les tarses postérieurs sont un peu plus clairs.

Ailes (cf. pl. III, fig. 1); Brunes à rosettes formées de taches simples jaune sale; il n'y a pas de triangles apicaux dans les cellules postérieures et la bande préapicale est très courte.

Taille: 6 mm.

Il semble qu'il faille classer cette espèce dans le groupe mordens de Oldroyd (1952). En effet le premier article antennaire, bien que renflé n'est ni triangulaire court ni en forme de tonnelet. Par sa couleur générale, sa taille, les dessins de ses ailes et la forme du front elle semble se rapprocher surtout de mordens et lacessens.

Fig. 1. — a. Front de Hæmatopota lepointei n. sp; b. Antenne droite de H. lepointei;
c. Front de Hæmatopota hamoni n. sp.; d. Antenne droite de H. hamoni.

Echelle ${\tt r}$: échelle de fig. c ; Echelle ${\tt z}$: échelle de fig. d ; Echelle ${\tt 3}$: échelle des fig. a et b.

Elle diffère des deux par le troisième article antennaire très fin et par l'absence de bordure pâle continue au bord postérieur de l'aile. Nous proposons comme nom *Hæmatopota lepointei* n. sp. en hommage à notre ami J. Lepointe, entomologiste de l'O. R. S. T. O. M.

Cette espèce semble pouvoir être située dans la clé de Oldroyd (1952) (clé du groupe *mordens*, p. 184) de la façon suivante :

25 — Petites espèces (6 à 7 mm). Ailes brun foncé, couleur générale du corps fuligineuse à	σ
taches simples	25a
— Espèces plus grandes souvent à ailes plus	
claires	27
25a — Antennes à troisième article très fin et étroit, sans bande claire au bord postérieur de l'aile.	lepointei n. sp.
- Troisième article antennaire plus large moins	•
allongé; il y a une bande continue au bord postérieur de l'aile.	26

II. — Hæmatopota hamoni n. sp.

Deux spécimens capturés en août 1953 à Tiera et Bama (par J. Hamon), dans les environs de Bobo Dioulasso, semblaient indéterminables; malheureusement un seul de ces exemplaires avait conservé une antenne intacte et les ailes étaient abîmées sur tous deux. En 1956, un autre exemplaire capturé à Kontoega, cercle de Tenkodogo, Haute-Volta (mois de juillet) s'est montré identique aux deux précédents. Voici la description:

Petite espèce (corps: 7 mm.; aile: 6 mm.) de couleur foncée à décoration très apparente, ailes foncées à rosettes ressortant nettement.

Tête: Front (cf. fig. 1, c) large, nettement divergent vers les antennes; le duvet est grisatre sur les côtés autour des taches veloutées inférieures et de la tache veloutée supérieure, marron dans sa partie centrale et marron plus foncé sur un V occupant le vertex; au milieu de ce V du vertex se trouve une petite tache de duvet blanc gris; les poils longs sont en général pâles sauf sur le V du vertex où ils sont plus forts et noirs; taches veloutées inférieures grandes, ne touchant pas tout à fait les yeux dont elles sont séparées par une très étroite bande de duvet gris; tache veloutée supérieure relativement grande; callus bas, transverse, bordant les yeux, mais ne les touchant qu'en un point étroit, de couleur brun clair, échancré à son bord supérieur, légèrement proéminent en vue latérale; subcallus portant une tache unique noire; face et parafaciaux blanc sale à poils blanc jaune dans leur moitié inférieure; leur partie supérieure est occupée par une bande sombre continue allant d'un œil à l'autre : cette bande est marron foncé dans sa portion supérieure, noire dans sa partie inférieure; elle est, sur la face, en continuité avec la tache noire du subcallus. Antennes (cf. fig. 1, d) marron foncé pour les premiers et deuxièmes segments, brun noir pour le troisième segment et les anneaux terminaux; premier article

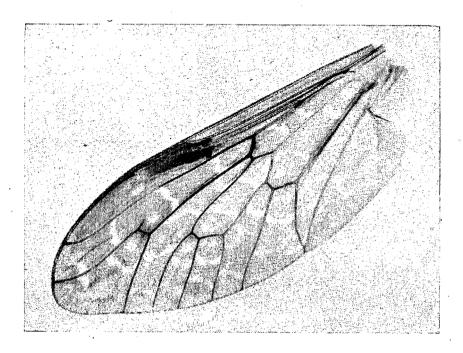


Fig. 1. - Aile droite de Hæmatopota lepointei.

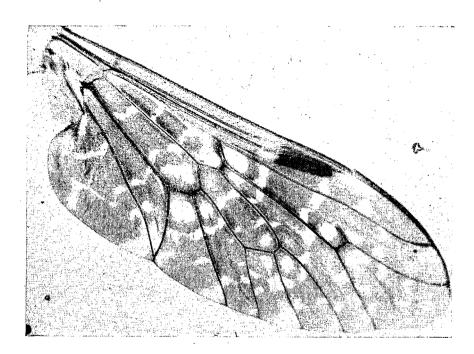


Fig. 2. - Aile droite de Hæmatopota hamoni.

très renssé, luisant, sauf la base qui est tomenteuse, en formede tonnelet; la plus grande épaisseur se trouve à la jonction du tiers moyen et du tiers apical; il existe une légère dépression préapicale supérieure mais très peu nette et peu prosonde, étalée, représentant plutôt un méplat qu'une encoche nette; deuxième article mat avec un dent supérieure nette et un angle inférieur aigu mais ne formant pas une dent; troisième article sul discisorme, large, de sorme losangique, sa largeur maxima se trouvant à peu près au milieu de sa longueur; cet article est un peu moins large que le premier en vue latérale; trois articles terminaux courts et larges. Palpes blancs avec des poils noirs, rares à la base, plus nombreux vers l'apex, longs et hérissés au bord inférieur.

Thorax: Mesonotum marron foncé avec poils soyeux clairs et quelques poils dressés noirs; sa décoration ressort nettement: une ligne médiane fine à peine interrompue à la suture transverse et se continuant ensuite jusqu'au losange préscutellaire qui est grand et net et en continuité avec les croissants latéraux préscutellaires; lignes submédianes plus larges mais assez courtes n'atteignant pas les larges triangles de la suture transversale; entre les lignes submédianes la couleur de fond est un peu plus claire; les bandes supra-alaires sont nettes; en outre les lobes huméraux et notopleuraux ainsi que les callus postalaires sont blancs comme les dessins ci-dessus; sur toutes ces zones blanches quelques poils dressés noirs introduisent un léger piqueté. Scutellum blanc avec deux taches marron de côté et d'autre de l'apex; poils couchés clairs et poils dressés noirs comme sur le mesonotum.

Plèvres blanc grisâtre piquetées de noir, à longs poils clairs, rembru-

nies le long des sutures et dans leur partie inférieure.

Abdomen: Tergites marron foncé à bordure postérieure chamois s'élargissant un peu au milieu; pas de taches latérales et ligne médiane peu nette et non continue; sternites brun foncé uniformes.

Pattes: brun foncé à brun noir; les coxae antérieures sont éclaircies à la base; anneaux des tibias bien marqués: 1-2-2; premier article des tarses postérieurs clair sur ses trois quarts basaux.

Ailes (cf. pl. IV, fig. 2): fortement enfumées à rosettes formées de taches blanc sale; la ligne préapicale est simple, élargie le long de la costa, et n'atteint pas le bord postérieur de la deuxième cellule submarginale; l'apex de l'aile est éclairci sur un des paratypes mais sans qu'il y ait réellement dédoublement de la ligne préapicale; il y a des triangles dans les cellules postérieures mais ils ne forment pas une bande continue.

Cette espèce est très difficile à classer. Ses antennes la placent dans le groupe tumidicornis de Oldroyd (1952) mais elle se distingue de ce groupe par le léger méplat de l'apex du premier article antennaire et surtout par la présence d'une aire préscutellaire blanche. Si l'on admet que le léger renfoncement du premier article antennaire correspond à une encoche préapicale le reste de la structure et de la décoration la rapproche de Hæmotopota pinguicornis du groupe vittata; elle se distingue de pinguicornis par la forme en tonnelet du premier article antennaire et la décoration des ailes ainsi que par la décoration du thorax; pour les ailes, il

n'y a pas de double bande préapicale et la bande préapicale est courte et séparée du premier triangle clair postérieur; le scutellum a la même décoration que chez pinguicornis mais sur le mesonotum les lignes submédianes sont séparées des triangles de la suture transversale et la zone entre ces lignes est marron à peine plus claire que le reste du mesonotum; enfin, sur le front, les taches veloutées inférieures sont beaucoup plus grandes, bordent les yeux de plus près, et le subcallus porte une tache franchement noire. Nous proposons pour cette espèce le nom Hæmatopota hamoni n. sp. en l'honneur de notre ami J. Hamon, Maître de recherches de l'O. R. S. T. O. M.

Les types de ces deux espèces sont déposés dans la collection de l'O. R. S. T. O. M. à Paris. Les paratypes sont provisoirement dans la collection du Laboratoire d'Entomologie du S. G. H. M. P. à Bobo Dioulasso, A. O. F.

BIBLIOGRAPHIE

Oldrovo (H.). — The horse-flies of the Ethiopian Region. I. Hæmatopota and hippocentrum. Pub. British Museum, 1952.